



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°26
06 JUIN 2025

DÉCLARATION DE
FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

SANTÉ AU TRAVAIL

Les obligations de prévention du risque chaleur par les employeurs sont renforcées

La CFDT salue la publication du décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur. Ce décret impose aux employeurs des mesures de prévention, à adapter aux différentes réalités de travail.

La CFDT a porté cette obligation dans le cadre des discussions du 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et des travaux du COCT (Conseil d'orientation des conditions de travail). Le décret s'inspire également fortement d'une initiative CFDT en reprenant les mécanismes d'alerte territorialisée de Météo-France.

Ainsi tout risque lié à la chaleur implique notamment de **faire évoluer l'organisation du travail et d'aménager les postes de travail**, en particulier pour les travailleurs vulnérables. L'accès à l'eau ou à des équipements adaptés sont également clés. Les travailleurs doivent être informés et formés.

Alors que les risques climatiques pèsent de plus en plus sur tous les travailleurs et les travailleuses, cela va dans le sens d'une **meilleure protection et santé**. En effet selon les enquêtes menées par la CFDT et issues du rapport du CESE, de nombreux travailleurs et travailleuses se disent impactés par le réchauffement climatique : 40% dans le BTP, et les transports, 80% des salariés de l'agro-alimentaire.

Tous les travailleurs et travailleuses, quel que soit leur secteur d'activité, doivent être effectivement protégés. C'est pourquoi **la CFDT sera vigilante quant à la mise en œuvre du décret par le dialogue social**.

Dans cette même logique, elle continuera de prendre sa part pour réduire l'empreinte environnementale des entreprises et faire de la transformation des modes de vie des alternatives accessibles à toutes et tous. Il est temps de passer à l'action !

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19